

Préfiguration d'une direction Stratégie RSE et Innovation

À ce stade, la préfiguration envisagée n'a pas d'incidence immédiate sur l'organisation des services nationaux ou territoriaux en place actuellement.

À la suite des travaux menés dans le cadre des cahiers de filière, la direction a envisagé de créer une direction Stratégie, Innovation et RSE. La direction générale estime que les besoins sont importants, notamment en matière d'innovation, mais également de stratégie. Les travaux des cahiers de filière ont mis en évidence une dispersion des initiatives et un manque de coordination, entraînant une visibilité insuffisante, tant en interne qu'en externe.

L'objectif est de placer, sous un même pilotage les principales missions relatives à la stratégie, à l'innovation et à la RSE, sans nécessairement regrouper l'ensemble des activités au sein d'une même direction, afin d'assurer une meilleure harmonisation et de renforcer la visibilité de l'établissement.

La fiche de poste prévoit que le futur directeur de la Stratégie, de l'Innovation et de la RSE sera directement rattaché à la direction générale et participera aux travaux du COCOR et du COMEX.

Le calendrier prévisionnel prévoit une consultation du CSA Central sur la création de cette nouvelle direction au printemps 2027.

Les élus ont souligné qu'une présentation était réalisée ce jour en CSAL alors que la consultation sur la création de cette direction nationale, ayant vocation à regrouper des personnels du siège et en direction territoriale, n'interviendrait qu'ultérieurement en CSA Central. Ils se sont demandé si une information préalable en CSA Central était prévue.

Ils ont également demandé :

- Combien de personnels étaient concernés et comment ils étaient répartis ?
- Si les personnels susceptibles d'intégrer cette future direction étaient déjà identifiées et si ce n'est pas le cas, comment le futur préfigurateur, s'il ne connaît pas encore VNF, pourrait identifier les personnels impliqués dans les domaines de l'innovation et de la RSE ?
- Si les personnels et les CSAL des directions concernées avaient été informés et/ou s'il est prévu qu'ils le soient

La direction a précisé que le CSAL du siège était consulté car le recrutement concerne un poste relevant du siège.

Elle a indiqué qu'une partie des personnels concernés avait déjà été identifiée et approchée par la direction générale. Il appartiendra toutefois au préfigurateur de réaliser un état des lieux des actions menées en matière d'innovation et de RSE. Environ 22 ETPT sont aujourd'hui identifiés et concernés. Tous n'auront cependant pas vocation à intégrer la future direction.

Les élus ont demandé la communication de la liste des personnes concernées ainsi que la quotité de travail de chacune sur ces missions.

Ils se sont également interrogés sur le choix de recruter directement un Directeur en niveau 9 alors que la direction n'est pas encore créée et que le poste est d'ores et déjà publié avant toute consultation, plutôt qu'un poste de préfigurateur chargé de piloter la réflexion et la mise en place éventuelle de cette direction.

Ils ont regretté que le cahier de filière, pourtant non finalisé, n'ait pas fait l'objet d'échanges plus approfondis et que le caractère d'urgence n'ait jamais été présenté auparavant. Ils estiment qu'il n'y a pas eu d'information ni de concertation préalable avec les organisations syndicales ou les personnels concernés et jugent la procédure précipitée et mal menée.

La direction a confirmé que le recrutement porte sur un préfigurateur appelé à devenir ensuite Directeur de la future direction. Les modalités de cette préfiguration sont précisées dans la fiche de poste.

Elle a confirmé sa volonté de regrouper, au sein de la future direction, les principales missions relatives à la stratégie, à l'innovation et à la RSE. Les attentes les plus fortes concernent le développement de l'innovation.

Elle reconnaît que cette préfiguration intervient avec quelques mois de décalage par rapport aux autres, ce qui explique le calendrier resserré. Le poste, publié la semaine précédente, a déjà suscité plusieurs centaines de candidatures, internes comme externes.

Les élus ont indiqué qu'il aurait été plus cohérent de créer dans un premier temps un poste de préfigurateur avant d'établir une fiche de poste de Directeur.

Ils ont également attiré l'attention sur la nécessité d'harmoniser cette démarche avec les autres préfigurations, notamment concernant le niveau du poste qui n'était pas systématiquement précisé dans les précédentes fiches.

Enfin, ils ont souhaité :

- Qu'une information soit rapidement transmise aux personnels concernés, quelle que soit leur quotité de travail sur ces missions ;
- Qu'une information soit également présentée aux membres du CSA Central durant l'été (par mail ou en visioconférence) annonçant l'examen du dossier prévu en septembre.

Fermeture des locaux en fin d'année 2026

La direction souhaite renouveler la fermeture du siège du 24 décembre 2026 au 4 janvier 2027.

Les modalités resteront identiques aux années précédentes : les personnels sont invités à privilégier la prise de congés ou, à défaut, le télétravail avec un assouplissement des modalités de continuité de service.

La direction a indiqué que les économies d'énergie réalisées l'hiver dernier avaient été moindre en raison d'un hiver plus doux.

Les élus se sont interrogés sur la réduction de la durée de fermeture.

La direction a expliqué que ce choix est lié au calendrier : les 25 décembre et 1^{er} janvier tombant en fin de semaine, ainsi qu'aux contraintes d'organisation de certaines instances nationales, notamment le Conseil d'administration programmé le 22 décembre.

Les élus ont demandé si le 24 décembre pourrait être intégré à la période de fermeture et ont suggéré d'envisager un dispositif similaire lors des épisodes de canicule. En effet s'il est opportun de faire des économies de chauffage, la même question peut se poser pour la climatisation.

La direction a précisé avoir fait le choix de prolonger la fermeture jusqu'à la veille de Noël. Elle a rappelé que plus la fermeture est longue, plus les économies sont importantes, notamment en période de chauffage. Ces périodes permettent également de réaliser certains travaux. Une fermeture estivale pourrait être étudiée, par exemple autour du 14 juillet ou du 15 août, afin d'évaluer l'impact lié à la climatisation.

Les élus ont enfin rappelé qu'il était autrefois possible de quitter l'établissement avant la fin des plages fixes de l'après-midi les 24 et 31 décembre.

La direction a indiqué que cette souplesse serait de nouveau proposée.

Fermetures ponctuelles du Siège en 2027

En 2027, quatre jours fériés coïncideront avec un week-end.

Conformément à l'accord collectif, quatre jours de pont seront octroyés aux salariés de droit privé et la direction propose de fermer le siège lors de deux d'entre eux : le vendredi 7 mai (à la suite du jeudi de l'Ascension) et le vendredi 12 novembre. Les deux autres jours resteront au libre choix des salariés.

Pour les agents de droit public, deux jours de RTT seront positionnés automatiquement les 7 mai et 12 novembre, avec la possibilité de les remplacer par un autre type de congé ou récupération d'heures à la demande de l'agent.

Les élus ont estimé que la direction pourrait également accorder quatre ASA aux agents de droit public afin d'assurer une égalité de traitement.

- ➔ **Vote POUR**, avec une abstention motivée par la différence de dispositif entre les salariés de droit privé et les agents de droit public.

Le prochain CSAL est prévu le 25 septembre 2026

Vos représentants CFDT-VNF au CSAL :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Farida SIAD	Rudy DELEURENCE
Rudy PRIEM	Cathy LEFEBVRE
Isabelle TESTU	Grégory DECOSTER
Pierre-Emmanuel FLIPPE	Chrystelle GUEUDRE
Camille DUMAS	Saïd LAMHAMDI
Pascal LESTIENNE	Sylvie BLONDEL
Cindy CUVELIER-LEROY	Florence DEQUIRET